



Commune de La Louvière

**URBANISME**  
**AVIS D'ANNONCE DE PROJET**

Le Gouvernement, par l'entremise de la Direction juridique, des recours et du contentieux du Département de l'Aménagement du territoire et de l'Urbanisme du Service public de Wallonie dont le siège est situé à la rue des Brigades d'Irlande, 1 à 5100 Jambes requiert l'exécution des mesures particulières de publicité, en vertu de l'article D.IV.69 du Code du Développement Territorial, dans le cadre du présent dossier de demande de permis d'urbanisme en recours au Gouvernement wallon, référencé « PU/21/14 » dans les services de l'urbanisme de la Ville de La Louvière, introduit par la s.a. ALLARD (représentée par M. et Mme VERDEBOUT) dont le siège est situé à la chaussée de Charleroi, 112 à 1471 Loupoigne, pour transformer un immeuble à appartements sur un bien sis rue Jules Destrée, 127 à 7100 La Louvière, sur une parcelle cadastrée à La Louvière – 1ère Division – Section A n°445 R, pour les motifs suivants :

**La demande s'écarte du Guide communal d'urbanisme en ce que la hauteur sous corniche du volume annexe est supérieure à celle du volume principal.**

Le dossier peut être consulté tous les jours ouvrables, c'est-à-dire, du lundi au vendredi mais uniquement sur rendez-vous. Cela permettra de pouvoir conserver des mesures sanitaires optimales pour tous, suite à la pandémie de coronavirus «Covid19». Le rendez-vous se prendra auprès du Développement territorial – Bureau 4 – Place Communale, 1 à 7100 La Louvière par téléphone au 064/27.79.59 ou à l'adresse électronique : [urbanisme@lalouviere.be](mailto:urbanisme@lalouviere.be).

Des explications sur le projet peuvent être obtenues auprès du Service Technique du Développement territorial (téléphone 064/27.79.59), dont le bureau se trouve à La Louvière - Place Communale 1.

**L'ANNONCE DE PROJET se déroulera du 25/10/2021 au 09/11/2021 (date d'affiche de l'avis, le 18/10/2021)**

Les réclamations et observations écrites sont à envoyer du 25/10/2021 au 09/11/2021 au Collège Communal :

- par courrier ordinaire à l'adresse suivante : Collège Communal - Place communale 1 à La Louvière
- par courrier électronique à l'adresse : [urbanisme@lalouviere.be](mailto:urbanisme@lalouviere.be)